

## "L'INTELLIGENCE DES PAUVRES"

Cet article est extrait de l'ouvrage suivant : *Démocratie et pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Éditions Quart-Monde et Albin Michel, 1991, p. 219-231.

Il prend sa source dans une communication présentée au colloque organisé à Caen en octobre 1989 par le mouvement ATD Quart Monde et l'université de Caen sur le thème : "Les plus pauvres dans la démocratie, hier, aujourd'hui et demain."

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

On trouvera en page 10 un extrait de *L'Assistance éducative* (mars 1913) intitulé : "Quelques remarques sur les procédés d'enquête."

**Alain FAURE**  
Université de Paris X-Nanterre  
afaure@u-paris10.fr

"Heureux celui qui tourne  
son intelligence vers le pauvre,  
Dans les heures sombres  
il trouvera le soutien de Dieu."  
*Psaumes*, 41 (40), v. 2

L'assistance privée – c'est-à-dire les œuvres, cette forme sociétaire, réfléchie et prétendue supérieure de l'aumône – jouait dans l'existence du peuple au XIXe siècle un rôle bien plus important qu'on ne le croit : si elle pouvait être menée à bien, une statistique des secours distribués et des services assurés par l'ensemble des œuvres surprendrait à coup sûr... Mais l'univers de la charité privée et organisée – monde composite, fluctuant, sans cesse renouvelé et à l'évidence traversé de crises – nous est encore très mal connu et la réponse aux questions que pose à l'historien des classes populaires cette prolifération charitable n'est jamais évidente. En effet, chez les hommes – et les femmes – d'œuvres, quelle représentation se faisait-on du "public" même des œuvres, des assistés ? Quelle était donc la figure du pauvre ? Et ces activistes du bien ne se donnaient-ils pas aussi pour tâche de connaître et de comprendre la vraie vie, les comportements, les valeurs de ce pauvre, soit pour mieux le modifier et l'encadrer, soit pour adapter l'action charitable à ses réactions et mieux se faire entendre de lui ? Mais quelle valeur accorder à cette connaissance ? Fausse science ou intelligence ?

Le propos sera ici limité à deux œuvres parisiennes que les méandres d'une recherche au long cours sur le logement populaire nous ont amené récemment à étudier de près. Le risque est grand [219] de ne livrer ainsi qu'une image déformée ou singulière de l'assistance, mais en l'état actuel de nos connaissances, quelle autre voie suivre ? Ces œuvres ne sont d'ailleurs pas des moindres et occupent chacune une place de choix dans l'histoire de l'assistance. Il s'agit, pour l'une, de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SVdP), œuvre confessionnelle fondée par des laïcs en 1833, sous l'impulsion de Frédéric Ozanam et, pour l'autre, de l'Amélioration du logement ouvrier (ALO), société

non confessionnelle fondée par l'abbé Jean Viollet en 1902, et première venue du célèbre faisceau d'œuvres dites du Moulin-Vert<sup>1</sup> visant à donner "aux familles pauvres un logement sain, agréable et stable et à les habituer à être les artisans de leur propre relèvement". L'ALO était en 1913 une œuvre en pleine expansion : dans l'ensemble de ses treize sections, 1 500 familles au moins étaient suivies par ses 121 visiteurs et visiteuses. Quant à la SVdeP, forte dans la capitale de ses 318 conférences – groupes charitables "de base" répandus dans les paroisses et dans les patronages – et de ses 5 584 membres – les confrères, visitant quelque 8 000 familles –, elle était à cette même date une des sociétés charitables les plus anciennes et les mieux assises de Paris<sup>2</sup>.

### *Les pauvres et "nous"*

N'est-il pas vrai que "ces gens-là ne sentent pas comme nous" ?, s'interrogeait le *Manuel des visiteurs des pauvres*, publié par la SVdeP en 1890. Et l'auteur de conclure que, même si certains étaient capables de "sentiments délicats", les pauvres "en général sentent beaucoup moins". Le visiteur devait aussi savoir que le pauvre est par nature un faible et qu'il ne sait pas résister à la tentation qui s'offre : "Le pauvre est un enfant mineur pendant toute sa vie." <sup>3</sup> Cette vision d'un être fruste et tout en instincts était aussi celle d'un Maurice Beaufreton, directeur de *L'Assistance éducative*, l'organe de l'ALO : le pauvre, ce "retardataire de la civilisation", est "dépourvu de la partie la plus délicate de ces sentiments que nous désignons dans leur ensemble sous le nom de *sens moral*". Surtout, recommandait-il *in fine*, "n'oublions jamais, quand nous nous adressons aux pauvres, qu'ils sont autres que nous"<sup>4</sup>... L'abbé Viollet lui-même reconnaissait que l'indispensable "sympathie" qui doit accompagner toute démarche vers les pauvres n'allait point du tout de soi, car ces gens "sont souvent des déclassés, des faibles, des êtres misérables qui n'ont pas trouvé en eux l'énergie nécessaire [220] pour vaincre les obstacles et se créer une place au soleil. L'intelligence ou la santé leur ont manqué, à moins que quelque vice ne les ait peu à peu corrompus" <sup>5</sup>.

L'idée d'avoir affaire à un peuple "sauvage", laissé à l'écart des bienfaits et des valeurs de la société organisée, à des "barbares", fut maintes fois exprimée chez les confrères fondateurs des premières conférences installées dans les quartiers périphériques de la capitale, ces lieux du rejet et de l'entassement des

1. L'œuvre s'appela d'abord Société du logement ouvrier ; nous avons unifié la titulature pour plus de clarté. Sur le Moulin-Vert en général, voir l'étude d'Henri Deroy, *Les œuvres du Moulin-Vert. De l'assistance éducative à l'organisation familiale*, Paris, Jouve et Cie, 1927, 144 p., et les ouvrages d'Henri Rollet, notamment *L'action sociale des catholiques en France (1871 -1914)*, t. 2, Paris, Desclée de Brouwer, 1958.

2. Sur la Société de Saint-Vincent-de-Paul, voir l'étude "maison" d'Albert Foucault, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul. Histoire de cent ans*, Paris, Spes, 1933, 416 p. ; et naturellement, l'ouvrage de Jean-Baptiste Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, Paris, PUF, 1951, p. 154 et suiv. Nous avons principalement utilisé pour cet article les archives de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (Conseil de Paris), sise au 5 rue du Pré-aux-Clercs, et les papiers personnels de l'abbé Viollet, conservés au Secrétariat national de pastorale familiale (4, cité du Sacré-Cœur, à Paris). Les archives de l'ALO semblent avoir disparu.

3. *Manuel du visiteur du pauvre*, Paris, A. Bray, 1890, p. 22.

4. Maurice Beaufreton, "La déchéance des pauvres", in *L'Assistance éducative*, décembre 1907, p. 277. *L'Assistance éducative* était l'organe de l'ALO.

5. Jean Viollet, *De la dignité du pauvre et du respect qui lui est dû*, Paris, "L'Assistance éducative", s.d. [1910], p. 3-4.

plus pauvres. Voilà "un nouveau Paris à connaître et à visiter", déclare en 1863 le président d'une toute jeune conférence œuvrant dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement<sup>6</sup>. Là, en effet, au dire d'un autre confrère, vivent "des groupes d'habitants on pourrait presque dire des races", qui forment désormais autour de la ville, une "ville de huttes à l'esprit sauvage" et, chez ces pauvres qui "ne sont plus des pauvres ordinaires", poursuit le missionnaire, "tout ce qu'il est possible d'imaginer de dépravation et d'abaissement" est étalé sans honte<sup>7</sup>. D'autres parlent aussi "de sordides huttes en planches ou en terre, véritables antres de bêtes fauves"<sup>8</sup>. On le voit bien, c'est le village en planches et carreaux de plâtre, la cité de cabanes qui, parmi toutes les formes d'habitat populaire, attirèrent d'abord le regard et la sollicitude des confrères de la société, comme si, plus peut-être que la misère elle-même, le prétendu dénuement moral et spirituel de leurs habitants avait dicté ses priorités à l'action charitable.

Cette image du "barbare" – qui en réalité traversa le siècle et toucha tout le monde bourgeois – emprunta longtemps, dans les milieux charitables, les traits du chiffonnier, sorte de pauvre "fondamental", abandonné de tous, à l'écart des lois humaines et divines... Beaucoup d'œuvres religieuses s'implantèrent à Paris d'abord chez les biffins et dans les cités précaires à population pauvre ou très pauvre. Elles eurent rapidement d'autres ambitions, mais le fait originel demeure, cette rencontre singulière et mystérieuse entre l'homme d'œuvres et le marginal : habile manœuvre d'"entrisme", dans les milieux populaires, la charité trouvant là une sorte de pâte humaine brute, facile à travailler, ou bien séduction réciproque ?

Les hommes d'œuvres, s'ils partageaient bien des préventions et des préjugés en usage dans leur monde, n'en étaient pas moins en même temps des *défenseurs* des pauvres devant l'opinion bourgeoise. Un membre important de la SVdeP, Legentil, s'indignait de certains "pitoyables sophismes" produits par "l'orgueil et l'égoïsme" : les pauvres ne sont pas si nombreux qu'on veut bien le dire, la charité multiplie la misère plus qu'elle ne la soulage, etc<sup>9</sup>. [221] Le *Manuel du visiteur* mettait aussi en garde contre le sottisier ayant cours dans la bonne société : les pauvres seraient forcément menteurs, vicieux, ingrats..., et prônait la nécessaire "compréhension" de leurs défauts une sorte d'indulgence supérieure. Le pauvre est sale ? Mais "quel prodige d'ordre ne faudrait-il pas à celui qui n'a qu'un haillon pour chemise ?" Le pauvre est imprévoyant ? Mais "il est bien difficile de se priver des plaisirs matériels quand on n'en connaît point d'autres"<sup>10</sup>... Bien plus strict en tous ces domaines, l'abbé Viollet estimait malgré tout que la recherche des "responsabilités individuelles" dans l'état de pauvreté était bien délicate, et qu'il convenait d'éviter les "jugements sévères" qui, sans examen, "nous porteraient à abandonner celui en qui nous voyons des défauts et des vices"<sup>11</sup>.

Des lors, comment atteindre à cette "intelligence des pauvres", cette vertu essentielle recommandée à tous les confrères de la société, ou comment, ainsi

6. Archives de la SVdeP, Conférence Saint-Marcel de la Maison-Blanche, assemblée générale du 1er juin 1863.

7. Belot, "Un des nouveaux quartiers de Paris", in *Choix de bonnes lectures*, 1861, n° 64, col. 353.

8. Archives SVdeP, Conférence Saint-Marcel, et la brochure : Conférence Notre-Dame-des Écoles, *Rapport lu à l'assemblée générale du 26 février 1889...*, Paris, J. Mersch, 1889, p. 5.

9. A.F. Legentil, *Méditations à l'usage des membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, 1903, p. 19.

10. *Manuel du visiteur...*, *op. cit.*, p. 13-27.

11. J. Viollet, *De la dignité...*, *op. cit.*, p. 5.

que l'exigeait Viollet, "entrer dans les points de vue du pauvre, s'imprégner de sa manière de voir, d'envisager les problèmes de la vie" ? Et pour quoi faire ?

### *Connaître le pauvre : de la visite à l'enquête*

La SVdeP et l'ALO étaient l'une et l'autre sociétés de *visiteurs*. La visite du pauvre chez lui, à son domicile, représentait au XIXe siècle une pratique fondamentale de la charité privée, et nombreuses furent toujours les œuvres qui s'y consacraient. La visite faite au nom d'une œuvre se distinguait de la simple visite charitable, effectuée à titre privé par un homme ou une femme de bien, par ce fait essentiel que, dans la première, tout ce qui était distribué par le visiteur l'était au nom de l'œuvre : les pauvres qu'il visitait n'étaient pas "ses" pauvres et il devait s'abstenir de tout don en nature, ne point chercher à doubler son "influence morale" par celle de l'argent<sup>12</sup>. Les avantages d'une "mise en commun toute fraternelle"<sup>13</sup> des ressources procurées par les cotisations ou bien, selon les cas, par les quêtes, étaient évidentes. Si tous les visiteurs n'étaient pas également riches, tous étaient mortels : comment une famille, voyant ses secours diminuer avec un changement de visiteur, aurait-elle réagi ? Pour l'abbé Viollet, le visiteur n'avait de chance d'être écouté que s'il existait un "Comité dont le pauvre ignore les moyens d'action aussi bien que la composition, de sorte qu'il ne manque guère de rejeter sur ce Comité anonyme ses mécontentements et ses réclamations" <sup>14</sup> . [222]

La visite était un levier virtuellement très puissant. La personnalisation de l'acte charitable, la régularité et le sérieux du contact, la permanence du lien également – le visiteur voyait toujours les mêmes familles, au moins une fois par semaine à la SVdeP, et pour des visites dites "assises" : les "visites de corridor" étaient sévèrement blâmées chez les confrères – transformaient l'assistance en une sorte de tutelle, bien au-delà de l'aumône. Mais le contenu même et l'usage fait du pouvoir d'influence que représentait la visite, variaient naturellement d'une œuvre à l'autre, et, entre les deux sociétés qui nous occupent, d'importantes et significatives nuances se font jour.

### *Le pauvre, humilité du riche*

A la SVdeP, les intentions normatives de l'action charitable ont toujours été clairement affirmées et n'ont à vrai dire jamais varié. Il s'agissait d'abord de corriger des habitudes jugées vicieuses, en encourageant la bonne tenue du logis par exemple. Une des premières initiatives de la conférence, qui vers 1862 prit en charge une des plus misérables cités de Paris, la Fosse-aux-Lions dans le quartier de la Santé, fut d'y instituer un "concours de propreté" ... Les familles "les mieux notées obtenaient des prix et des accessits consistant en livrets de Caisse d'épargne, objets de ménage ou d'habillement"<sup>15</sup>. L'idée de cette émulation ménagère fut reprise par de nombreuses conférences et, vers 1910, le conseil central de Paris – l'instance dirigeante de la Société dans la capitale – recommanda la généralisation de ces concours, par souci de "la propreté matérielle" certes, mais surtout avec au cœur "le désir ardent de voir ces pauvres gens réunis dans leur intérieur devenu plus agréable, plus riant, plus attrayant, ne vivant pas seulement 'juxtaposés' aux heures de repas et de

<sup>12</sup>. *L'Assistance éducative*, octobre 1909.

<sup>13</sup>. SVdeP, *Les conférences et autres œuvres dans le diocèse de Paris en 1903*, p. 8.

<sup>14</sup>. J. Viollet, in *L'Assistance éducative*, novembre 1906.

<sup>15</sup>. Conférence Notre-Dame-des-Ecoles, *Rapport...*, *op. cit.*, p. 5-6.

sommeil"<sup>16</sup>. Autre préoccupation constante des confrères : la rigoureuse séparation des sexes dans le couchage des enfants. Le visiteur incite la famille à mieux se répartir pour la nuit et certaines conférences donnent des lits aux ménages chargés d'enfants : "Le don d'un lit n'est pas seulement une œuvre de charité, c'est une mesure nécessaire contre les dangers auxquels l'innocence se trouve ainsi exposée, en même temps qu'une œuvre de haute morale."<sup>17</sup> Au total, une panoplie somme toute assez classique et attendue de mesures correctives et d'incitations au bon ordre domestique. [223]

D'autres initiatives charitables s'appliquaient à porter directement remède aux détrences populaires. Ainsi, les "caisses de loyers" sortes de tirelires gérées par les conférences et dans lesquelles les familles visitées versaient régulièrement, par petites sommes, le montant de leur loyer : l'argent était remboursé au moment du terme, augmenté d'une prime donnée par la conférence. L'intention était évidemment d'apprendre l'épargne – ainsi que le bon usage de l'épargne – à qui ne pratiquait guère cette vertu, et cela dans un esprit supérieur d'assistance puisque la prime n'était pas la manifestation d'un secours mais la récompense d'un effort : "Charité intelligente autant que généreuse qui réveille, chez les pauvres, l'énergie propre, le sentiment de l'ordre et, par un enchaînement nécessaire, les penchants honnêtes, l'amour de tous les devoirs."<sup>18</sup> La lourdeur du terme – une somme importante à remettre sans délai quatre fois dans l'année – était bel et bien dans le peuple une des plus graves difficultés de la vie, à l'origine de nombreux impayés, causes eux-mêmes de drames et d'une instabilité chronique du foyer. Ces caisses, quoique peu nombreuses et peu fréquentées, constituaient en effet une des moins mauvaises solutions à de telles difficultés... à partir du moment où, bien sûr, étaient considérées comme allant de soi la résignation à "ce que l'on ne peut empêcher, le haut prix des loyers", et la soumission aux propriétaires.

Que la résignation à l'ordre de ce monde fut sans cesse rappelée aux pauvres par les "bons messieurs" de la SVdeP est une évidence, de nombreux textes pourraient être cités. Mais l'essentiel pour notre propos est ailleurs : l'acte de charité que représentait la visite fut toujours présenté par les confrères comme l'instant et le lieu d'un échange entre le visiteur et le visité, entre le riche et le pauvre : le premier apporte "du pain, des conseils et des consolations", mais reçoit à son tour de "son frère déshérité" des "exemples d'endurance, de résignation, de reconnaissance qui lui inspirent l'admiration"<sup>19</sup>. Cette extrême attention aux pauvres, dictée à ces hommes par leur culture évangélique et par leur foi, leur permettait effectivement d'admirer, c'est-à-dire d'abord de *voir* certaines qualités et certains comportements populaires qui échappaient à la plupart des autres regards. Par exemple, la bonté du peuple. L'adoption spontanée d'enfants soudain seuls au monde, la prise en charge collective des vieillards de l'immeuble, et toutes les manifestations en général de solidarité et d'entraide dont les confrères pouvaient être les témoins, étaient scrupuleusement notées et rapportées par eux, sous le nom de "traits édifiants". [224] Les pauvres "pratiquent eux-mêmes la charité et viennent en aide à de

---

<sup>16</sup> SVdeP, Conseil central de Paris, *Logements ouvriers. Prix d'hygiène et de bonne tenue*, s.l.n.d., p.3.

<sup>17</sup> SVde P, *Les Conférences du diocèse de Paris en 1887*, p. 13.

<sup>18</sup> SVdeP, *Caisse d'économie pour les foyers des familles ouvrières ou indigentes. Notice explicative*, s.l.n.d., 1874, p. 5

<sup>19</sup> SVdeP, *Les Conférences du diocèse de Paris en 1896*, p. 18-19.

plus malheureux qu'eux"<sup>20</sup> ; le "barbare" de nos cités était pour eux un être naturellement bon. Cette générosité native du peuple était bien un de ces "exemples" que le visité renvoyait à son visiteur : "Après de ces actes de charité, que tout ce que nous faisons est peu de chose !"<sup>21</sup> Gageons qu'une telle humilité devant le pauvre n'était pas toujours feinte.

Cette humilité, ainsi que l'indulgence supérieure notée plus haut, sont à la source d'une autre tradition de la SVdeP : la légèreté du contrôle exercé sur les familles assistées. La vérification systématique des assertions du visité ou l'établissement très précis des ressources et des besoins de la famille n'ont point été, semble-t-il, régulièrement et en tout cas jamais uniformément pratiqués par les conférences. Dans certaines d'entre elles, les visiteurs tenaient à jour sur chaque famille un dossier ou un livret préimprimé, mais ce soin semble rare, et d'ailleurs les instances supérieures de la Société n'ont jamais rien imposé dans ce domaine. Certes, recommandait le règlement, chaque conférence se doit de tenir avec ordre ses écritures, mais "rien ne serait plus contraire aux usages d'une Société toute spontanée comme la nôtre que des habitudes minutieuses imitant les allures d'une administration"<sup>22</sup>. Tout visiteur savait bien que la dissimulation, le mensonge, le détournement ou le trafic de bons étaient choses fréquentes ; aussi le *Manuel* conseillait-il d'entretenir des "relations bienveillantes" avec les voisins des familles visitées, de façon à toujours garder un œil sur elles<sup>23</sup>... Jamais cependant la police de l'œuvre ne fut bien efficace. "Les enquêtes sont illusoires dans ce quartier, reconnaissait en 1903 une des Conférences du XIII<sup>e</sup> arrondissement, et ce n'est qu'à la longue qu'on peut être fixé sur l'état moral des familles, et encore !"<sup>24</sup>

Un tel laisser-faire ne peut se comprendre si l'on oublie le caractère confessionnel de la SVdeP : le contrôle qu'elle se reconnaissait d'abord, et qu'elle pratiquait, était le contrôle religieux. Le visiteur ne devait pas seulement s'assurer que, passée une certaine heure, les lits étaient faits et l'homme bien rentré à la maison, il était là d'abord pour suivre les progrès de la foi chez ces créatures de Dieu. La visite était peut-être un moment d'échange, mais l'échange restait d'ordre mystique. Le visiteur était un directeur spirituel à domicile et restait un riche en visite. Le pauvre, à défaut d'être mis sous surveillance, était pris par la main et placé sous haute protection. On était tout prêt à rendre hommage à ses qualités, mais il restait fondamentalement un inférieur et un faible. A Saint-Charles-de-Monceau, la remise des prix de propreté était l'occasion d'une fête réunissant l'ensemble des familles visitées : "Le visiteur peut voir toute la famille réunie : un mot de sympathie au père, ou un encouragement au grand fils, un reproche amical à l'enfant."<sup>25</sup> [225]

Triomphe ici l'idéologie du *patronage*, illustrée par Le Play, et bien d'autres penseurs ou novellistes du XIX<sup>e</sup> siècle, cette idée, qui parcourt l'époque, d'une société à la fois hiérarchisée et solidaire, où les classes pauvres vivraient en harmonie sous la houlette des classes supérieures. A la SVdeP, par exemple, comme il était très fréquent dans les milieux bourgeois, on déplora toujours la séparation des classes dans l'habitat. Le logement social est une idée vicieuse, ce

<sup>20</sup>. SVdeP, Les Conférences du diocèse de Paris en 1891, p. 14.

<sup>21</sup>. A.F. Legentil, *Méditations...*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>22</sup>. *Manuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul*, éd. 1903, p. 61.

<sup>23</sup>. *Manuel du visiteur...*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>24</sup>. Archives de la SVdeP, Conférence Notre-Dame-de-la-Gare, Tableau statistique de 1903.

<sup>25</sup>. Archives de la SVdeP, Conférence Saint-Charles-de-Monceau, Tableau statistique de 1913.

qui convient au pauvre est de venir habiter dans les étages supérieurs et les greniers des "maisons honnêtes"<sup>26</sup> :

"La propreté de l'entrée et de l'escalier, la présence d'un portier lui donneront l'idée d'entrer et de sortir avec plus de retenue ; ses heures intempestives choqueront, contrarieront [...] Ses blasphèmes, ses obscénités causeront un grand scandale ; il faudra qu'il modifie un peu son langage, qu'il baisse la voix de peur d'être renvoyé."

La charité ainsi conçue relevait d'un protectorat. Et qu'importaient les normes, pourvu que le pauvre restât à sa place.

### *Une charité bien ordonnée*

L'Amélioration du logement ouvrier appartient à un nouvel âge de l'assistance. Certes, le recrutement social de ses membres actifs, les visiteurs et visiteuses – pour l'essentiel d'ailleurs des visiteuses : la SVdeP, quant à elle, était une société exclusivement masculine – semble la même que celui des conférences et, surtout, on retrouve chez elle la plupart des intentions éducatives et correctrices qui depuis longtemps inspiraient l'action des conférences. C'était sur le plan des moyens et de la stratégie que les deux œuvres différaient profondément. Tout d'abord, la question du drapeau. Jean Viollet, jeune vicaire frais émoulu des Œuvres ouvrières de Plaisance, une de ces nombreuses fondations paroissiales d'inspiration sociale qui après *Rerum Novarum* tentaient de prendre racine dans le Paris populaire, voulut fonder dans le même arrondissement – le 14e – une association d'aide aux familles pauvres qui, sur le plan religieux, restât *neutre*. Il écrit dans ses *Souvenirs d'apostolat* <sup>27</sup>:

"En faire une société dépendant de la paroisse, c'était, d'une part, en faire une œuvre de rayonnement restreint, lors même que, théoriquement, elle aurait été ouverte à toutes les familles, [226]même à celles qui ne partageaient pas nos croyances. Mais comment espérer que les habitants du quartier, plus ou moins indifférents quand ils n'étaient pas expressément anticléricaux accepteraient de se faire inscrire dans une œuvre de caractère confessionnel et pratiquement dirigée par le clergé ? Il suffisait de ne pas s'illusionner sur la mentalité de la classe populaire pour être certain à l'avance qu'une œuvre paroissiale ne parviendrait jamais à grouper d'autres membres que les chrétiens fidèles [...] Il ne fallait pas non plus perdre de vue que l'ouvrier est convaincu que, si les catholiques fondent des œuvres sociales, ce n'est pas dans un but désintéressé mais pour servir d'appât en vue d'attirer les masses à la pratique religieuse."

Et ainsi fut fait : l'œuvre s'afficha officiellement "neutre, tout prosélytisme religieux fut interdit à ses membres, et l'abbé Viollet lui-même n'occupait qu'une modeste place dans le conseil d'administration. Bien entendu, neutralité ne signifiait pas indifférence. La position de l'abbé Viollet était purement tactique et dictée par le réalisme : l'ouvrier des faubourgs parisiens n'aime ni Dieu ni ses prêtres ; pour toucher la masse, il faut donc éviter toute équivoque et ne pas avoir l'air de venir troquer un secours contre un baptême.... Sans doute, la réalité ne fut pas toujours aussi nette, puisque le visiteur se voyait malgré tout autorisé à défendre sa foi : "Voilà la formule que je donne à cet égard à nos visiteurs. Je leur dis : 'Lorsqu'un pauvre s'est senti assez libre vis-à-vis de vous pour vous dire : 'Moi, votre bon Dieu, je n'y crois pas', vous pouvez

<sup>26</sup>. *Manuel du visiteur...*, op. cit., p. 122.

<sup>27</sup>. Papiers Jean Viollet : "Souvenirs et impressions d'apostolat(1901-1945)"

lui expliquer : 'Moi, mon bon Dieu, j'y crois' <sup>28</sup>. Mettre ainsi le bon Dieu en réserve était bien périlleux pour la neutralité, mais rien ne dit non plus qu'elle n'ait été instituée que pour la galerie. D'autres prêtres que Viollet avaient d'ailleurs fait le même choix et il eut lui-même à affronter les mêmes remontrances de la part de la hiérarchie catholique<sup>29</sup>. Cette façon de plier l'action charitable à une intelligence réaliste des pauvres heurtait évidemment les principes d'apostolat les mieux établis.

Plus caractéristique encore de l'ALO et de son fondateur fut la volonté de connaissance, et de la connaissance la plus complète possible, du milieu familial et social des assistés. L'objectif premier du visiteur confronté à une famille en détresse doit être de reconnaître "les origines profondes du mal" et, "avec lenteur et sang-froid", en s'efforçant de toujours fuir comme la peste la "sensibilité" qui empêche "de découvrir et de comprendre la vraie souffrance", il se livrera à une "étude descriptive" de la famille, [227]consignant précisément dans un dossier les gains de chacun de ses membres, ses charges, la façon dont le logement est tenu, l'histoire de cette famille et de ses "antécédents" en matière de demande de secours<sup>30</sup>. La visite était donc une enquête – *dans le langage de l'association, les deux termes sont constamment employés l'un pour l'autre* –, et l'assistance se voulait donc exactement dosée, proportionnée aux besoins et aux charges reconnus à la famille. Ainsi la prime donnée aux familles ayant épargné le montant de leur loyer par versement auprès de l'association – l'ALO étant en effet avant tout une caisse de loyers –, n'était pas fixe comme à la SVdeP (10 ou 15 % selon les conférences), mais variait en fonction du nombre de bouches à nourrir et de la somme restant disponible par jour et par personne, une fois le loyer déduit. Avec l'œuvre de l'abbé Viollet l'assistance tendait déjà à rentrer dans l'âge des questionnaires et des barèmes. On est loin de l'"à-peu-près" admis par la SVdeP ; de même, dans les objectifs de l'œuvre, était-on passé du salut au *relèvement* et, dans ses méthodes, de l'intelligence à la *science* des pauvres.

Mais, pour Viollet, il ne suffisait pas de questionner, il fallait aussi et surtout *contrôler* les réponses. Si l'on ne s'assure pas que les secours que l'on donne le sont toujours à bon escient et auront toujours l'usage qui leur est destiné, on risque d'être constamment trompé, grugé. Vigilance et méfiance figuraient parmi les qualités essentielles du visiteur. Et ce qu'il était invité à débusquer, ce n'était pas tant la "mendicité professionnelle" – "les faux pauvres", variété fin de siècle du sottisier bourgeois traditionnel en matière d'assistance<sup>31</sup> – que les mensonges, les exagérations, les dissimulations, voire les mises en scène dont les assistés pouvaient se rendre coupables. *L'Assistance éducative* est pleine de récits exemplaires où tel visiteur avait su (ou n'avait pas su) distinguer le vrai du faux : la femme prétendument abandonnée qui a un amant qui l'aide, le chômeur qui en réalité travaille à mi-temps, ou encore cette famille où les secours de loyer servaient à payer un mobilier acquis par abonnement<sup>32</sup>, et surtout les cas si fréquents de cumul des secours, cette plaie.

<sup>28</sup>. *L'Assistance éducative*, septembre 1911.

<sup>29</sup>. L'abbé Viollet fut notamment prié de quitter le clergé de Plaisance. Voir, dans ses papiers, les "Souvenirs..." et les "Documents pour l'histoire".

<sup>30</sup>. Société du logement ouvrier, *Manuel du visiteur*, 1909, p. 3,12-13,17-22 ; "Nos nouveaux dossiers", in *L'Assistance éducative* juillet 1908.

<sup>31</sup>. Le chef-d'œuvre de cette littérature "anti-faux-pauvres" est l'ouvrage de Louis Paulian, *Paris qui mendie*, Paris, Ollendorf, 1893.

<sup>32</sup>. Cas de la famille T., in *L'Assistance éducative*, avril 1913.

Viollet, avec d'autres, se fit le champion des "unions d'œuvres", c'est-à-dire la création d' "offices de renseignements" regroupant les œuvres agissant sur le même territoire et ayant pour objectif la constitution d'un fichier commun des assistés<sup>33</sup>. Le visiteur, îlotier de l'assistance.

Pauvres mensonges, d'ailleurs, que ces mensonges de pauvres, montés le plus souvent par les femmes, [228] quand le ménage commençait à manquer de tout et qu'il fallait faire flèche de tout bois, ou quand on voulait s'offrir quelque bien-être interdit avec les ressources ordinaires !

Ce refus de composer avec le pauvre était en accord avec une conception exclusivement rétributive de l'assistance. Tout secours devait s'accompagner d'un effort de la part du secouru, à l'exemple de la prime de loyer réservée au locataire méritant. "Jamais une famille n'est aidée qu'elle ne se soit aidée elle-même [...] La charité ne consiste pas à distribuer des secours, mais à provoquer des efforts, et à stimuler la bonne volonté."<sup>34</sup> Une responsable de l'ALO, discutant la possibilité "d'équipes d'hommes et de femmes" qui, comme le faisait l'Armée du Salut à Londres, viendraient balayer et nettoyer les "taudis", estimait que c'était "faire œuvre de dupe" : la visiteuse "doit être avant tout excitatrice d'énergie, *éducatrice*, mais elle ne doit pas se substituer à l'assisté sous peine d'encourager non seulement la paresse, mais le désir de cette même paresse dans le voisinage"<sup>35</sup>. Aide-toi, et l'aide ménagère t'aidera.

En effet, le but officiel de cette éducation et de toute l'œuvre de relèvement des familles pauvres était non pas leur perpétuelle tutelle, le protectorat définitif des frères inférieurs, mais bien une autonomie retrouvée. "Les amis du pauvre, écrivait Viollet, n'ont le droit de le protéger que dans la mesure exacte où ils ont la volonté de diriger ses aptitudes et ses efforts vers une indépendance légitime et de s'effacer eux-mêmes, le jour où il aura repris sa place dans la société."<sup>36</sup> Et ce relèvement des individus et des familles, comment l'assurer sinon par l'acquisition des normes de comportement et l'imposition des disciplines de vie jugées nécessaires par le visiteur ? Une sorte d'arrangement, un "programme"<sup>37</sup>, était négocié avec la famille, au terme duquel, par exemple, tel enfant laissé par trop libre était mis au travail, l'éducation ménagère des filles entreprise si la mère n'avait pas le souci de son intérieur<sup>38</sup>, l'emploi des ressources du ménage revu et corrigé de façon à dégager des excédents pour solder les dettes ou payer régulièrement le loyer. Pour ce ménage d'allure suspecte, "les conditions furent nettement posées, versement à la caisse des loyers, travail régulier, ou : pas d'aide"<sup>39</sup>. On aidera la famille P. à se loger plus au large de façon à ce que le fils aîné "ne couche plus avec sa sœur", et à la condition qu'une belle-sœur recueillie avec sa

---

<sup>33</sup>. Nombreux articles sur ce point dans *L'Assistance éducative*, très longuement traité par Viollet dans ses "Souvenirs". L'ALO, chargée de distribuer 50 000 F aux victimes des inondations de 1910, créa un fichier central" pour cette occasion avec une demi-douzaine d'œuvres, où figuraient tous les secours versés par ces organisations.

<sup>34</sup>. *L'Assistance éducative*, octobre 1909.

<sup>35</sup>. "A propos de ' balais' ", in *L'Assistance éducative*, mars 1913.

<sup>36</sup>. J. Viollet, *De la dignité...*, *op. cit.*, p. 5-6.

<sup>37</sup>. On peut lire par exemple : "D'accord avec la femme S..., la visiteuse organise un programme", in *L'Assistance éducative*, juin 1912.

<sup>38</sup>. Les visiteurs plaçaient beaucoup d'espoir dans cette éducation : " Notre visiteuse appuie son action sur la fillette de dix ans" (mars 1909) ; "Le relèvement du foyer se fera par la fillette" (juillet 1909).

<sup>39</sup>. *L'Assistance éducative*, mars 1912.

gamine de dix ans aille vivre "dans une chambre séparée"<sup>40</sup>. S'ils pouvaient être retrouvés, les dossiers tenus par ces assistantes sociales avant la lettre pourraient nous dire, dans tous ces arrangements conclus, quelles étaient les parts respectives de l'autorité, du compromis et du respect des individus et des familles, [229] car il serait faux de penser que, dans ce dialogue avec les assistés, tout était affaire de chantage et que l'amour était forcément absent.

Au total, au moins jusqu'en 1914, le bilan reste modeste. Sur 40 familles particulièrement aidées par l'ALO entre les années 1906 et 1909, la trace de 15 d'entre elles était complètement perdue à la fin 1911, et, sur les 25 restantes, le relèvement était "un fait accompli" dans seulement six cas<sup>41</sup>... Dans ses différentes espèces – protectorat intéressé des classes supérieures ou despotisme éclairé visant à l'intégration par la normalité –, l'assistance reste encore au XIXe siècle une plante bien chétive. Car les pauvres ont aussi une intelligence et ont toujours su, face aux œuvres, sauvegarder leur liberté et recevoir sans donner leur âme.

Mais ceci est une tout autre histoire. A suivre donc. [230]

### "Quelques remarques sur les procédés d'enquête. "

1° - Opérer le plus possible toujours dans le *même quartier*. Sur terrain inconnu, il est extrêmement difficile de savoir à quelles sources de renseignements il est prudent de se fier. Il est donc nécessaire d'avoir le courage de se spécialiser dans une région et indispensable de se tenir en rapport avec d'autres personnes habituées à des quartiers plus ou moins voisins ;

2° - Ne jamais rien conclure sans avoir vu de ses yeux le logement de la famille, même pour un secours provisoire, à moins qu'une personne absolument sûre n'affirme la véracité du dire de la famille ;

3° - Ne se fier qu'à bon escient aux renseignements des concierges ; ils peuvent être de très injustes adversaires ou parfois des complices d'une fraude dont ils doivent profiter (prime promise à la loge si le visiteur donne un secours) ;

4° Les fournisseurs sont plus sûrs comme référence, principalement le boulanger ;

5° - Ne pas négliger les œuvres qui s'occupent du quartier, mais savoir d'avance dans quel esprit elles distribuent leurs secours ou s'occupent de la misère ;

6° - Être très prudent dans ses investigations du côté des patrons ;

7° - Se méfier toujours des beaux parleurs ;

8° - A moins qu'une famille ne soit connue depuis longtemps et dans des conditions très favorables, ne jamais se fier à des souvenirs anciens si elle a été perdue de vue ;

9° - Ne pas hésiter à laisser de côté les cas qui restent trop douteux malgré les efforts du visiteur pour les éclaircir.

Une Visiteuse

(Assistance éducative, mars 1913)

<sup>40</sup>. *Ibid.*, mars 1909.

<sup>41</sup>. *Ibid.*, octobre 1911.